

# **La philosophie en classe de Terminales générales : Lettre-Contrat**

P. Serange – Professeur de philosophie – Septembre 2010 – [pierre.serange@gmail.com](mailto:pierre.serange@gmail.com)

## **I) Présentation générale : le programme, les manuels et autres remarques pédagogiques**

### **A°) La question du manuel**

La plupart du temps, quand on est un élève soucieux de réussir l'année que l'on commence, on regarde rapidement le manuel pour se donner une idée de ce que la matière donnera à voir au cours de l'année. Partant de ce constat, je voulais affirmer la spécificité du programme en philosophie, ainsi que celle de son traitement. J'ai donc choisi de commencer cette lettre par la question du manuel, pour finir sur les exigences attendues, ce qui m'est apparu logique et important. Ce mot de début d'année a en cela pour objectif de démystifier l'enseignement de la philosophie, pour en préciser certaines exigences et expliquer l'optique dans laquelle la philosophie devra être abordée cette année.

Pour commencer, le fait d'avoir un manuel de philosophie n'a rien d'obligatoire, ce qui m'a été confirmé par M. Perrin, Inspecteur Pédagogique Régional de l'Académie de Toulouse. Malgré le côté rassurant, en apparence, d'avoir un tel outil pédagogique en début d'année, il m'est apparu l'année dernière plusieurs limites au fait d'en utiliser un. Voilà pourquoi, m'alignant sur la décision d'autres collègues, comme ceux du Lycée François d'Estaing à Rodez, j'ai décidé de ne pas reconduire le manuel des années précédentes.

Bien que pouvant présenter un intérêt, comme tout recueil de textes philosophiques, dans le déroulement de l'année de Terminale où le rapport direct à la pensée des grands auteurs est primordial, son défaut principal était d'avoir une multitude de textes éparpillés, classés par chapitres, ce qui tendait à les séparer les uns des autres (là où il s'agit de voir des notions qui sont interdépendantes les unes des autres). Cette manière de cloisonner la pensée a été, pour certains élèves, un véritable frein à l'appréhension de l'état d'esprit à avoir pour réussir dans cette matière.

Pour prendre un exemple concret, un sujet sur le bonheur (thème généralement vu en fin d'année) peut être traité avec des réflexions provenant d'éléments vus dans le chapitre sur la conscience (généralement traité en début d'année) ou avec le désir (examiné souvent au premier trimestre), et pas seulement avec le simple cours sur le bonheur.

En outre, pour préserver la liberté pédagogique de l'enseignant, sur laquelle insistent les textes officiels régissant l'enseignement de la philosophie en classe de Terminale (cf **ANNEXE 1**), la plupart des auteurs de manuels donnent, pour chaque notion, rien moins qu'une quinzaine de textes de philosophes différents, extraits faisant une vingtaine de lignes au moins, pour que les enseignants puissent choisir ceux qui leur paraissent adaptés. Mais justement : il est tout simplement impossible d'en utiliser ne serait-ce que le quart dans le cadre d'une année de terminale. Or le fait que ces textes soient présents dans un manuel a eu tendance à angoisser, l'année dernière, certains élèves, qui ont eu du mal à comprendre que l'on ne pourrait pas « tous » les expliquer au sein des cours. Ce gros recueil, loin de rassurer, a donc plutôt eu tendance à stresser les élèves, les faisant s'inquiéter des textes non-vus au lieu de les pousser à se concentrer sur ceux expliqués en cours, et les incitant à séparer des domaines de la philosophie qui, en réalité, doivent être rapprochés. *Le manuel Philosophie : Terminales L, ES, S, Nouveau programme*, de F. Raffin, M. Autiquet et B. Pietre (éditions Delagrave, 2003), n'est donc plus obligatoire. Pour les élèves qui l'auraient déjà, ou qui veulent avoir un manuel, vous pourrez y trouver, classés par thèmes, des textes d'auteurs qui peuvent compléter ce que nous ferons en cours. Pour les raisons déjà évoquées, il est loin d'être indispensable. Vous pourrez cependant le demander à vos anciens camarades en Terminale l'année dernière, même si d'autres manuels me semblent plus complets, comme celui dirigé par F. Farago (Bréal, 2004) ou celui dirigé par P. Ducat et J. Montenot (Ellipses, 2004). Mais suffisamment de textes seront évoqués et/ou distribués en cours, sans compter ceux qui seront disponibles sur la plateforme [www.skol-r.net](http://www.skol-r.net), pour rendre dispensables ces onéreuses acquisitions.

### **B°) Le programme et les différentes approches possibles**

L'important, pour le bon déroulement de l'année de terminale en philosophie, me semble être qu'il y ait un cadre, une perspective, dans les différentes réflexions menées, et que toutes les notions du programme soient traitées. Ainsi, pour reprendre un exemple de l'année dernière, une séquence, sur plusieurs semaines, partant du désir dans son sens « affectif », avait fini par aborder les questions morales et politiques par ce biais-là : si deux personnes désirent la même chose, qu'est-ce qui les retient de s'entretuer pour la possession de l'objet désiré ? Sont-ce les lois politiques, une conscience morale, ... ? Si je reprends cet exemple, c'est que le désir, notion présentée dans les « premiers chapitres » du programme tel qu'il est officiellement présenté (cf **ANNEXE 1**), peut en réalité guider une partie de la réflexion sur des chapitres qui sont, dans ce programme, présents « plus loin ». L'important est de construire ensemble, au cours de l'année, une progression posant les problèmes principaux relatifs aux différentes notions du programme, et il n'y pas un « ordre » absolu pour les aborder. Chaque professeur peut, selon les années et selon les classes, varier ses approches du programme, tant que toutes les notions évoquées dans le programme sont vues. Il n'est pas obligatoire (et peut, selon l'approche choisie, être malvenu) que chaque chapitre soit traité « à part ». C'est ce qu'expliquent les textes officiels (cf **ANNEXE 1**) en précisant : « *Les notions figurant dans l'une et l'autre colonnes ne constituent pas nécessairement, dans l'économie du cours élaboré par le professeur, des têtes de chapitre. L'ordre dans lequel les notions sont abordées et leur articulation avec l'étude des œuvres relèvent de la liberté philosophique et de la responsabilité du professeur, pourvu que toutes soient examinées* ». Voilà pourquoi je vais continuer sur la lancée de l'année dernière en fonctionnant par textes-clés, bien identifiés, directement insérés dans le cours, qui répondront ou poseront un problème précis et feront avancer l'examen des problématiques étudiées.

## **C) La philosophie et les autres disciplines de Terminale : une démarche collective et personnelle**

En outre, la complémentarité avec les autres matières est importante. Pour citer quelques exemples, des approches sociologiques et économiques vues dans le cadre du cours de Sciences Economiques et Sociales sont évidemment à relier avec des problématiques philosophiques (série ES, cours sur « Le travail » ou « Les échanges », par exemple) ; de la même manière, la Littérature, en série L, ou les Sciences de la Vie et de la Terre, par exemple (série S, cours sur « le vivant », par exemple), ne sont pas étrangers aux problèmes que nous aborderons. L'Histoire, également, est une source inépuisable d'exemples qui peuvent être très pertinents dans une copie de philosophie s'ils sont intelligemment intégrés à l'argumentation proposée. Il s'agit donc de travailler sans mettre de « murailles » entre les matières, et l'espace [www.skol-r.net](http://www.skol-r.net) pourra être un des lieux d'échange, entre les élèves et entre les professeurs qui le souhaitent. Je cite encore une fois les instructions officielles sur ce point (cf **ANNEXE 1**) : « la spécification des listes de notions propres au programme de chaque série tient compte [...] des connaissances acquises par les élèves dans les autres disciplines ».

Comme souvent, le travail en équipe est le plus enrichissant, et la communauté enseignante continuera à expliciter ces « ponts » entre les matières dans un souci d'interdisciplinarité. Mais encore faut-il que les élèves soient attentifs à cette complémentarité des enseignements en Terminale, et puissent en tirer profit. Pour cela, le travail, aussi bien personnel qu'en groupe, est primordial. Le site [www.skol-r.net](http://www.skol-r.net) a avant tout pour but que chaque élève, ayant un espace de travail propre, puisse soumettre à ses camarades ses travaux, pour des remarques constructives pour chacun, de l'entraide, sous la houlette des professeurs volontaires. En tant qu'initiateur du projet [www.skol-r.net](http://www.skol-r.net), je proposerai cette année des travaux qui iront dans ce sens (par exemple, des introductions à rédiger sur des sujets « type bacs », pour vérifier si l'on a saisi le problème du sujet et que l'on a su en exposer les termes dès le début du devoir ; des résumés à faire ; des ressources à trouver ; des approfondissements sur tel ou tel point du programme ; des débats sur les thèmes du café philo ; etc.).

Ce site, commencé l'année dernière et programmé gracieusement par un ancien élève en Terminale ES en 2009/2010 au Lycée Saint-Joseph, Quentin Amirault, sera ainsi utilisé pour centraliser ces différentes possibilités, les lister, et permettre à chacun de voir un travail personnel (par exemple un compte-rendu d'un film, d'un passage d'un livre d'auteur, un espace où des élèves, à tour de rôle, mettent en ligne leurs « impressions », ce qui les ont marqué concernant le cours de philosophie de la journée, ...), mis en commun et valorisé. Le but est de mutualiser les connaissances en fonction des aspirations de chacun. Sans aller plus loin dans la présentation de ce site qui fera sans nul doute l'objet d'une information spécifique, ce moyen sera une des manières d'approfondir, en fonction des goûts propres à chacun, telle ou telle piste évoquée en cours, et d'en faire profiter les autres, si tout le monde s'y investit. Bien évidemment, des possibilités d'approfondissement seront proposées tout au long de l'année (lecture de livres, de passages – y compris avec l'essor des livres disponibles sur internet, il est plus facile de conseiller telle ou telle œuvre numérisée à telle adresse web – ; mais aussi ressources internet, films, magazines, en relation aussi avec le CDI, etc.).

L'expérience, qui continuera, des « cafés-philos » initiés l'année dernière à la demande des élèves, montre à l'envi l'intérêt porté par les élèves aux questions philosophiques, pourvu qu'elles ne soient pas réduites à un ensemble figé de connaissances à acquérir, par le simple passage en revue des notions, séparées les unes des autres et éloignées de la réalité et des autres disciplines en Terminale. La philosophie n'est pas la matière abstraite qu'on se plaît à caricaturer : bien ancrée dans son époque, dans la spécificité des séries dans lesquelles elle est enseignée, elle est une découverte aussi bien collective que personnelle. En tant que manière d'« entreprendre de voir comment et jusqu'où il serait possible de penser autrement », selon Michel Foucault, philosophe du XX<sup>e</sup> siècle, elle est une « activité », une manière d'interroger le monde, de se remettre en question aussi en étant attentif à ce que d'autres ont peut-être mieux pensé que nous-mêmes, et que les élèves doivent comprendre. Personnellement et collectivement.

## **II) Les conditions concrètes d'un travail enrichissant de la philosophie en Terminale**

Cependant, parler d'appropriation par l'élève d'un « désir de philosopher » ne veut en aucun cas dire que sera pratiquée, par mes soins, une approche « démagogique » de la discipline. L'élève n'est pas là pour ne faire que ce qu'il veut. Au contraire, il est là pour dépasser ses préjugés, ses envies, ses réflexes de pensée, pour accéder à la réflexion concernant des thématiques sur lesquelles, parfois, il ne s'est jamais interrogé. Pour prendre un exemple, l'année dernière, de nombreux élèves ne voyaient pas, au départ, l'intérêt de la philosophie politique, ou de la philosophie des sciences, avant de changer radicalement d'avis, au point de se documenter de manière autonome et plus approfondie sur ces différents domaines. La découverte d'une telle matière, en terminale, demande de réels efforts, du travail, de la motivation, et cela implique trois conditions :

**A)** Que l'élève soit attentif en cours, puisque des études scientifiques ont montré que 50 à 60% du contenu d'un cours était acquis simplement en étant attentif en classe. En ce sens, la discipline qui sera imposée pendant les heures de philosophie se devra d'être exemplaire, et je n'hésiterai pas, comme je l'ai fait notamment en début d'année l'année dernière, à employer tous les moyens utiles pour que cette attention soit optimale. Il s'agit de l'intérêt des élèves, et c'est la première condition pour que l'année se passe bien. Ma vigilance à cet égard sera d'autant plus importante qu'elle permet, l'expérience de l'année dernière l'a montré, les échanges les plus intéressants quand un rapport de confiance s'instaure. Devant la grande ampleur du programme, couplée à des méthodes exigeantes à acquérir, le comportement en cours ne doit pas être un obstacle de plus pour avancer. J'en appelle à la responsabilité de tous, et je saurai prendre les miennes le cas échéant, en sanctionnant fermement les personnes qui empêchent de réaliser ensemble du bon travail.

**B)** Que le cours lui-même soit structuré clairement, et non pas, simplement, en suivant l'ordre des « chapitres ». Même si certains chapitres, tels celui sur « la conscience », seront traités en début d'année, son approfondissement permet, par la suite,

d'explorer d'autres notions (« le devoir », par exemple, en lien avec la dimension morale de la conscience). Il ne s'agit pas, pour moi, de préférer tel chapitre à tel autre ; mais de tenter de proposer la meilleure répartition possible, à mes yeux, sur un quota d'heures déterminé, des différents problèmes à aborder sur une année. Toutes les notions seront abordées, mais toutes ne nécessitent pas le même temps pour être examinées. En cela, le rythme du début de l'année sera sans doute plus lent que celui de la fin. Mais cela est normal : en septembre, chaque élève a tout à découvrir de la philosophie. En cela, les premiers cours, présentant la philosophie, puis la conscience, auront pour but de poser les problèmes principaux et les solutions de certains philosophes sur ces notions, bien sûr, mais aussi d'acquérir la méthode de l'explication de texte en philosophie. Des études de textes seront ainsi proposées et imposées, pour préparer d'entrée de jeu à ce type d'exercice représentant un sujet sur trois le jour du baccalauréat (cf **ANNEXE 2**). Immédiatement après cette première étape, en suivant le cours du cheminement réflexif mis en place, nous serons amenés à remettre en question, par l'hypothèse de l'inconscient, l'idée que la conscience suffit à rendre compte du psychisme humain. Ce sera alors l'occasion de travailler ensemble la méthode de la dissertation, et, là-aussi, en réalisant ensemble, en classe, de tels travaux, de comprendre cet exercice nouveau (représentant deux sujets sur trois en philosophie le jour de l'examen, cf **ANNEXE 2**). La mauvaise application de la méthode est ce par quoi, bien souvent, les candidats peuvent rater leur copie le jour du bac ; d'où l'importance de travailler précisément plusieurs types de textes et de sujets de dissertation, en alternant les deux exercices.

C) Que les travaux soient réguliers, et que chaque élève comprenne les notes de ces évaluations. Pour avoir participé à la notation du baccalauréat, elle n'a rien d'aléatoire et se fait selon des critères précis définis de manière collégiale par tous les correcteurs de l'Académie au cours de deux réunions à Toulouse. Aussi, l'entraînement, la lecture personnelle de certains textes donnés en cours, avec des préparations régulières données à la maison, les devoirs à la maison type bac, sont primordiaux pour bien se préparer à l'examen. C'est aussi en cela que les contrôles groupés, ou bacs blancs, sont très importants : en quatre heures, durée légale de l'épreuve de philosophie à l'examen, ils permettent de s'entraîner au choix du sujet, à la construction d'un plan répondant à la problématique qu'il faut dégager, à la gestion du temps, à la numérotation des pages, etc. Il y aura un bac blanc, en philosophie, chaque trimestre. À ces derniers s'ajouteront des devoirs sur table de 2h, selon un planning défini en début d'année par l'équipe pédagogique, qui auront pour but de vérifier la compréhension d'un problème donné. Chaque élève pourra demander à s'entraîner tout au long de l'année, et il va de soi que je ne refuse jamais de répondre à une question, en cours, à la fin des cours, ou par mail à l'adresse suivante : [pierre.serange@gmail.com](mailto:pierre.serange@gmail.com). Le site [www.skol-r.net](http://www.skol-r.net), dans la volonté d'interaction entre les élèves sur des exercices de méthode comme sur des points d'approfondissement, a été conçu à partir de l'expérience de l'année dernière, pour développer encore ces possibilités.

### **III) Le rapport aux philosophes en classe de Terminale**

Pour le dire rapidement, il ne s'agit pas, en philosophie, en classe de terminale, de lire les œuvres complètes des 57 auteurs sur lesquels l'élève peut « tomber », en explication de texte, le jour du baccalauréat. Plusieurs années ne suffiraient pas à accomplir ce travail, et, comme il est précisé dans la consigne de l'exercice sur texte, « *La connaissance de la doctrine de l'auteur n'est pas requise* ». Il s'agit, le jour de l'examen, sur ce type de sujet, de comprendre un texte en tant que tel, son problème, son argumentation, son organisation, et en aucun cas de réciter des connaissances sur l'auteur ou de « plaquer » ses connaissances sur le thème du texte en oubliant ce qu'explique l'auteur dans CE texte. Aussi, ce qu'il faut lire en premier lieu et avec précision, au fil de l'année, ce sont les textes qui feront l'objet d'une explication au sein du cours. Des textes d'auteurs n'appartenant pas à cette liste pourront cependant être étudiés, comme le précisent les instructions officielles (cf **ANNEXE 1**) : « *Bien entendu, le professeur peut aussi utiliser pour les besoins de son enseignement des extraits d'écrits dont les auteurs ne figurent pas sur cette liste* ». Une bonne connaissance des idées développées par les auteurs dans ces textes, de leurs raisonnements, permettra d'arriver à l'examen en reliant bien certaines définitions ou certains problèmes posés à leurs auteurs respectifs. Il est toujours irritant, pour un correcteur, de voir des erreurs grossières de références, le jour du bac, même si cela n'est pas le plus important ; et ce travail permettra de pouvoir mieux problématiser, quel que soit l'auteur, l'explication de texte, et de trouver des références sur lesquelles appuyer l'argumentation pour la dissertation.

Ce qui est obligatoire, en revanche, c'est l'étude d'une œuvre suivie en S et ES, et de deux œuvres en L. Par œuvre suivie, les instructions officielles (cf **ANNEXE 1**) entendent une étude de ces œuvres « *soit dans leur intégralité, soit au travers de parties significatives, pourvu que celles-ci aient une certaine ampleur, forment un tout et présentent un caractère de continuité* ». En série L, les deux œuvres doivent appartenir à deux époques philosophiques différentes (par exemple : la philosophie Antique-Médiévale et la Philosophie Moderne ; ou la Philosophie Moderne et la Philosophie Contemporaine, etc.). En cas de reprise, à l'oral, en deuxième session, au baccalauréat, de la philosophie, c'est sur ces œuvres que les élèves seront interrogés. D'où la nécessité de bien suivre ce qui sera dit de ces œuvres, d'autant qu'elles seront et doivent être utiles dans le cadre du programme. Il ne s'agit pas seulement d'étudier des œuvres « en cas d'oral », mais bien, par l'étude précise de cette œuvre, de trouver des éléments de réflexion pour plusieurs notions au programme. Je cite là-encore les instructions officielles (cf **ANNEXE 1**) : « *C'est pourquoi le professeur ne dissociera pas l'explication et le commentaire des textes du traitement des notions figurant au programme* ».

Au cours de l'année, il m'arrivera assez souvent de citer avec précision certains auteurs (en donnant œuvre, chapitre, etc.). Loin d'être à retenir par cœur pour l'examen, cela doit en revanche inciter l'élève intéressé à aller voir la citation en contexte au sein de l'œuvre. Les ouvrages disponibles au CDI sont nombreux en philosophie, c'est une richesse à exploiter, et force est de constater que de plus en plus d'ouvrages sont présents en édition numérisée sur internet. Sur chaque notion, je proposerai des passages d'œuvres à lire pour approfondir, des livres de littérature qui me semblent pouvoir enrichir la réflexion philosophique, des films, des ouvrages reliant films et philosophie, etc. Ce souci de précision pourra en outre être utile à ceux qui se destinent aux classes préparatoires, ou à toutes les voies où la philosophie est continuée après la terminale.

#### IV) Utilisation des références, rôle des « repères », ouvrages parascolaires, fiches de révision personnelles

Un mot, précisément, sur les citations. Combien d'élèves essaient d'en retenir la lettre, sans en comprendre le sens ! Or ce qui importe, c'est de savoir qui a dit tel élément, mais surtout de bien comprendre ce qu'il a voulu dire par là, à quel problème il répondait, etc. Une citation telle quelle, dans un devoir, ne sert à rien. Il faut qu'elle soit, en premier lieu, expliquée, et, en deuxième lieu, reliée explicitement au propos général du devoir. En cela je mets en garde les élèves contre les catalogues de citations disponibles dans le « parascolaire », les dictionnaires de citations et autres outils qui ne sont pas, en eux-mêmes, utiles pour la classe de terminale.

Plus intéressants, les dictionnaires permettent d'avoir des définitions des concepts-clés, et, en cela, *Le dico de la philo*, de C. Verselle, en collection Libro (2€) est un bon rapport qualité/prix. *La philosophie de A à Z* est un classique, qui me semble cependant un peu cher et trop complexe, par moments, pour la classe de terminale, manquant parfois de clarté dans son organisation. Pour un prix moindre, le *Lexique de Philosophie* de D. Huisman et S. Le Strat me semble un très bon outil, présentant bien le langage philosophique et les auteurs. Précisons que ce langage philosophique doit s'acquérir au cours de l'année, au sein du cours de philosophie. Par exemple, « penser » et « avoir une opinion » n'ont pas le même sens, en philosophie, alors qu'ils ont une signification voisine dans le langage courant. De même, les repères de philosophie, couples de concepts philosophiques que les élèves doivent maîtriser à la fin de l'année, et qui sont fixés par le programme (cf **ANNEXE 1**), ne doivent pas être traités « à part », mais bien au sein des différents cours. Comme le précisent les instructions officielles (cf **ANNEXE 1**), « C'est aussi pourquoi ces repères ne feront en aucun cas l'objet d'un enseignement séparé ni ne constitueront des parties de cours ; le professeur déterminera à quelles occasions et dans quels contextes il en fera le mieux acquérir par les élèves l'usage pertinent, qui ne saurait se réduire à un apprentissage mécanique de définitions. ». Ces distinctions conceptuelles sont à maîtriser impérativement pour l'examen, tant les sujets, explicitement ou non, les mobilisent.

D'autres types d'ouvrages « parascolaires » existent, et ils sont souvent mal utilisés par les élèves. Deux mauvaises utilisations de ces ouvrages peuvent être faites, contre lesquelles je me dois de vous prévenir : pour tout ce qui est « résumé de cours » (tels : *Mémo Bac : L'essentiel*, Bordas, 2007 ; *ABC Réussite philosophie Term L-ES-S*, Nathan, 2010, pour citer ceux qui me semblent les plus réussis), le danger est de les lire *avant* la découverte, en cours, de ce qui va constituer un étonnement par lequel commence l'attitude philosophique. Pour le dire autrement, cela « ferme » l'esprit, quand il s'agit d'être ouvert à de nouvelles pistes de réflexion.

L'autre mauvaise utilisation consiste à croire que l'on peut, en fin d'année, rattraper le retard pris par un travail irrégulier des cours de philosophie grâce à ce type d'ouvrages. Ce « bachotage » ne fonctionne pas, et est plus objet de stress qu'autre chose. *Idem* pour les « Fiches de révision », vendues par les mêmes éditeurs : elles ne sont guère explicites par elles-mêmes (puisque très courtes), et font souvent référence, de manière allusive, à plusieurs éléments qui ne seront peut-être pas vus en cours, quand d'autres vus en cours n'y seront pas. Cependant, un ouvrage de « fiches » se distingue par son traitement original et problématisé des notions, souvent traitées en couple (telle la première fiche, sur « Conscience et liberté », sur le papier la première et la dernière notion de la liste du programme) : il s'agit d'un ouvrage de 2006, chez Magnard, qui n'est plus disponible dans le commerce depuis cette année, mais dont vous avez un exemplaire au CDI : *Plan Bac: Philosophie*, de J.-J. Marimbert et D. Chabin. Il peut être pertinent en complément de vos cours et de propres fiches, au fur et à mesure de l'année, mais ne saurait évidemment s'y substituer.

En effet, je vous encourage fortement, tout au long de l'année, à faire VOS fiches de révision, que vous pourrez me montrer, et qui permettront aussi bien de vérifier que vous assimilez, étape par étape, le cours, que de faciliter grandement vos révisions tout au long de l'année – et évidemment pour l'examen. Ce travail progressif d'appropriation de différentes pensées, par les élèves, sous la direction du professeur, concernant les problématiques impliquées par le programme, est d'une importance capitale, qu'aucun cours « tout fait » ne peut remplacer : le cours de philosophie doit être vécu en train de se faire, dans un effort collectif de réflexion.

Ce qu'il faut bien comprendre, en résumé, c'est que chaque professeur a sa manière, en fonction des classes qu'il a, de mener ses élèves à la réflexion philosophique, il n'y a pas « un » cours de philosophie, mais « des » cours, dont une constituante essentielle est l'interaction entre le professeur et les élèves dans la découverte des différentes problématiques. Loin de se résumer à la simple prise de notes, les « cours » sont une manière d'accéder, peu à peu, à ce qui est attendu pour l'examen, dans le questionnement philosophique mené par le professeur, éveillant l'esprit critique de ses élèves.

Pour conclure, les maîtres-mots pour cette année de philosophie doivent être **la rigueur**, dans l'analyse comme dans l'attitude en cours, et **le respect**, du professeur envers les élèves et des élèves envers le professeur, d'où peut naître **la confiance**, moteur d'un travail efficace et enrichissant pour chacun en cours d'année. C'était cette optique que je voulais porter à votre connaissance par cette Lettre-Contrat.

Pierre SERANGE.

➤ J'ai lu la présente lettre et comprend les exigences demandées (signatures):

Parent(s) et/ou responsable légal :

Elève – NOM :

Prénom :

Classe :

Signature :

## **ANNEXE 1 : Les textes officiels**

B.O. du 27/05/03, cf <http://www.education.gouv.fr/bo/2003/25/MENE0301199A.htm>

### **PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT DE LA PHILOSOPHIE EN CLASSE TERMINALE DES SÉRIES GÉNÉRALES**

#### **I - Présentation**

**I.1** L'enseignement de la philosophie en classes terminales a pour objectif de favoriser l'accès de chaque élève à l'exercice réfléchi du jugement, et de lui offrir une culture philosophique initiale. Ces deux finalités sont substantiellement unies. Une culture n'est proprement philosophique que dans la mesure où elle se trouve constamment investie dans la position des problèmes et dans l'essai méthodique de leurs formulations et de leurs solutions possibles ; l'exercice du jugement n'a de valeur que pour autant qu'il s'applique à des contenus déterminés et qu'il est éclairé par les acquis de la culture.

La culture philosophique à acquérir durant l'année de terminale repose elle-même sur la formation scolaire antérieure, dont l'enseignement de la philosophie mobilise de nombreux éléments, notamment pour la maîtrise de l'expression et de l'argumentation, la culture littéraire et artistique, les savoirs scientifiques et la connaissance de l'histoire. Ouvert aux acquis des autres disciplines, cet enseignement vise dans l'ensemble de ses démarches à développer chez les élèves l'aptitude à l'analyse, le goût des notions exactes et le sens de la responsabilité intellectuelle. Il contribue ainsi à former des esprits autonomes, avertis de la complexité du réel et capables de mettre en œuvre une conscience critique du monde contemporain.

Dispensé durant une seule année, à la fin du cycle secondaire, et sanctionné par les épreuves d'un examen national, l'enseignement de la philosophie en classes terminales présente un caractère élémentaire qui exclut par principe une visée encyclopédique. Il ne saurait être question d'examiner dans l'espace d'une année scolaire tous les problèmes philosophiques que l'on peut légitimement poser, ou qui se posent de quelque manière à chaque homme sur lui-même, sur le monde, sur la société, etc. Il ne peut pas non plus s'agir de parcourir toutes les étapes de l'histoire de la philosophie, ni de répertorier toutes les orientations doctrinales qui s'y sont élaborées. Il convient donc d'indiquer clairement à la fois les thèmes sur lesquels porte l'enseignement et les compétences que les élèves doivent acquérir pour maîtriser et exploiter ce qu'ils ont appris. Le programme délimite ainsi le champ d'étude commun aux élèves de chaque série.

**I.2** Dans les classes terminales conduisant aux baccalauréats des séries générales, le programme se compose d'une liste de notions et d'une liste d'auteurs. Les notions définissent les champs de problèmes abordés dans l'enseignement, et les auteurs fournissent les textes, en nombre limité, qui font l'objet d'une étude suivie.

Ces deux éléments seront traités conjointement, de manière à respecter l'unité et la cohérence du programme. C'est dans leur étude que seront acquises et développées les compétences définies au titre III ci-dessous. Les notions peuvent être interrogées à la faveur du commentaire d'une œuvre ; le commentaire d'une œuvre peut à son tour être développé à partir d'une interrogation sur une notion ou sur un ensemble de notions, qu'il permet aussi d'appréhender dans certains moments historiques et culturels de leur élaboration. Le professeur déterminera la démarche qui lui paraîtra le mieux correspondre aux exigences de son cours et aux besoins de ses élèves.

La liste des notions et celle des auteurs ne proposent pas un champ indéterminé de sujets de débats ouverts et extensibles à volonté. Elles n'imposent pas non plus un inventaire supposé complet de thèmes d'étude que l'élève pourrait maîtriser du dehors par l'acquisition de connaissances spéciales, soit en histoire de la philosophie, soit en tout autre domaine du savoir. Elles déterminent un cadre pour l'apprentissage de la réflexion philosophique, fondé sur l'acquisition de connaissances rationnelles et l'appropriation du sens des textes.

#### **II.1 Notions et repères**

Le choix d'un nombre restreint de notions n'a d'autre principe que d'identifier les plus communes et les mieux partagées. Les notions retenues doivent constituer un ensemble suffisamment cohérent et homogène pour que leur traitement fasse toujours ressortir leurs liens organiques de dépendance et d'association. En outre, la spécification des listes de notions propres au programme de chaque série tient compte non seulement de l'horaire dévolu à l'enseignement de la philosophie, mais aussi des connaissances acquises par les élèves dans les autres disciplines. Enfin, l'intelligence et le traitement des problèmes que les notions permettent de poser doivent être guidés par un certain nombre de repères explicites.

##### **II.1.1 Notions**

Dans toutes les séries, la liste des notions s'articule à partir de cinq champs de problèmes, eux-mêmes désignés par des notions, isolées ou couplées, qui orientent les directions fondamentales de la recherche. Ces cinq notions ou couples de notions occupent la première colonne des tableaux ci-après.

La deuxième colonne présente les principales notions, isolées ou couplées, dont le traitement permet de spécifier et de déterminer, par les relations qu'il établit entre elles, les problèmes correspondant à ces divers champs.

La présentation de certaines notions en couple n'implique aucune orientation doctrinale définie. De même que la mise en correspondance des notions de la deuxième colonne à celles de la première, elle vise uniquement à définir une priorité dans l'ordre des problèmes que ces notions permettent de formuler.

Les notions figurant dans l'une et l'autre colonnes ne constituent pas nécessairement, dans l'économie du cours élaboré par le professeur, des têtes de chapitre. L'ordre dans lequel les notions sont abordées et leur articulation avec l'étude des œuvres relèvent de la liberté philosophique et de la responsabilité du professeur, pourvu que toutes soient examinées. Le professeur mettra en

évidence la complémentarité des traitements dont une même notion aura pu être l'objet dans des moments distincts de son enseignement.

### II.1.2 Repères

L'étude méthodique des notions est précisée et enrichie par des repères auxquels le professeur fait référence dans la conduite de son enseignement. Il y a lieu de les formuler explicitement, pour en faciliter l'appropriation par les élèves. Ceux dont l'usage est le plus constant et le plus formateur sont répertoriés, par ordre alphabétique, sous chaque tableau.

Chacun de ces repères présente deux caractéristiques : il s'agit, d'une part, de distinctions lexicales opératoires en philosophie, dont la reconnaissance précise est supposée par la pratique et la mise en forme d'une pensée rigoureuse, et, d'autre part, de distinctions conceptuelles accréditées dans la tradition et, à ce titre, constitutives d'une culture philosophique élémentaire.

Les distinctions ainsi spécifiées présentent un caractère opératoire et, à des degrés variables, transversal, qui permet de les mobiliser progressivement, en relation avec l'examen des notions et l'étude des œuvres, ainsi que dans les divers exercices proposés aux élèves. Par exemple, la distinction cause/fin peut être impliquée dans l'examen des notions de vérité, d'histoire, de liberté, d'interprétation, de vivant, ou la distinction idéal/réel peut intervenir dans celui des notions d'art, de religion, de liberté, de bonheur, etc.

C'est aussi pourquoi ces repères ne feront en aucun cas l'objet d'un enseignement séparé ni ne constitueront des parties de cours ; le professeur déterminera à quelles occasions et dans quels contextes il en fera le mieux acquérir par les élèves l'usage pertinent, qui ne saurait se réduire à un apprentissage mécanique de définitions.

Les sujets donnés à l'épreuve écrite du baccalauréat porteront sur les notions (colonnes 1 et 2) et sur les problèmes qu'elles permettent de poser (l'un des sujets le faisant au travers d'une explication de texte). La structure du programme autorise que ces sujets puissent recouper divers champs, pourvu qu'ils présentent un caractère élémentaire et qu'au moins une des notions du programme soit clairement identifiable par l'élève dans leur formulation. Ils ne prendront pas directement pour objet les distinctions figurant dans la liste des repères (ce qui n'exclut pas, bien entendu, qu'elles soient utilisées dans leur formulation) ; la maîtrise de ces distinctions permettra au candidat de mieux comprendre le sens et la portée d'un problème et de construire sa réflexion pour le traiter.

### I.1.3 Série littéraire

Notions :	
Le sujet	- La conscience - La perception - L'inconscient - Autrui - Le désir - L'existence et le temps
La culture	- Le langage - L'art - Le travail et la technique - La religion - L'histoire
La raison et le réel	- Théorie et expérience - La démonstration - L'interprétation - Le vivant - La matière et l'esprit - La vérité
La politique	- La société - La justice et le droit - L'État
La morale	- La liberté - Le devoir - Le bonheur
Repères :	
Absolu/relatif - Abstrait/concret - En acte/en puissance - Analyse/synthèse - Cause/fin - Contingent/nécessaire/possible - Croire/savoir - Essentiel/accidentel - Expliquer/comprendre - En fait/en droit - Formel/matériel - Genre/espèce/individu - Idéal/réel - Identité/égalité/différence - Intuitif/discursif - Légal/légitime - Médiate/immédiate - Objectif/subjectif - Obligation/contrainte - Origine/fondement - Persuader/convaincre - Ressemblance/analogie - Principe/conséquence - En théorie/en pratique - Transcendant/immanent - Universel/général/particulier/singulier	

## II.2 Auteurs

L'étude d'œuvres des auteurs majeurs est un élément constitutif de toute culture philosophique. Il ne s'agit pas, au travers d'un survol historique, de recueillir une information factuelle sur des doctrines ou des courants d'idées, mais bien d'enrichir la réflexion de l'élève sur les problèmes philosophiques par une connaissance directe de leurs formulations et de leurs développements les plus authentiques. C'est pourquoi le professeur ne dissociera pas l'explication et le commentaire des textes du traitement des notions figurant au programme.

Les œuvres seront obligatoirement choisies parmi celles des auteurs figurant dans la liste ci-dessous. Deux œuvres au moins seront étudiées en série L, et une au moins dans les séries ES et S. Ces textes seront présentés par l'élève, le cas échéant, à l'épreuve orale du baccalauréat.

Dans tous les cas où plusieurs œuvres seront étudiées, elles seront prises dans des périodes distinctes (la liste fait apparaître trois périodes : l'Antiquité et le Moyen Âge, la période moderne, la période contemporaine).

Pour que cette étude soit pleinement instructive, les œuvres retenues feront l'objet d'un commentaire suivi, soit dans leur intégralité, soit au travers de parties significatives, pourvu que celles-ci aient une certaine ampleur, forment un tout et présentent un caractère de continuité. Bien entendu, le professeur peut aussi utiliser pour les besoins de son enseignement des extraits d'écrits dont les auteurs ne figurent pas sur cette liste.

**Platon ; Aristote ; Épicure ; Lucrèce ; Sénèque ; Cicéron ; Épictète ; Marc Aurèle ; Sextus Empiricus ; Plotin ; Augustin ; Averroès ; Anselme ; Thomas d'Aquin ; Guillaume d'Ockham.**

**Machiavel ; Montaigne ; Bacon ; Hobbes ; Descartes ; Pascal ; Spinoza ; Locke ; Malebranche ; Leibniz ; Vico ; Berkeley ; Condillac ; Montesquieu ; Hume ; Rousseau ; Diderot ; Kant.**

**Hegel ; Schopenhauer ; Tocqueville ; Comte ; Cournot ; Mill ; Kierkegaard ; Marx ; Nietzsche ; Freud ; Durkheim ; Husserl ; Bergson ; Alain ; Russell ; Bachelard ; Heidegger ; Wittgenstein ; Popper ; Sartre ; Arendt ; Merleau-Ponty ; Levinas ; Foucault.**

## III - Apprentissage de la réflexion philosophique

Les formes de discours écrit les plus appropriées pour évaluer le travail des élèves en philosophie sont la dissertation et l'explication de texte.

La dissertation est l'étude méthodique et progressive des diverses dimensions d'une question donnée. À partir d'une première définition de l'intérêt de cette question et de la formulation du ou des problèmes qui s'y trouvent impliqués, l'élève développe une analyse suivie et cohérente correspondant à ces problèmes, analyse nourrie d'exemples et mobilisant avec le discernement nécessaire les connaissances et les instruments conceptuels à sa disposition.

L'explication s'attache à dégager les enjeux philosophiques et la démarche caractéristique d'un texte de longueur restreinte. En interrogeant de manière systématique la lettre de ce texte, elle précise le sens et la fonction conceptuelle des termes employés, met en évidence les éléments implicites du propos et décompose les moments de l'argumentation, sans jamais séparer l'analyse formelle d'un souci de compréhension de fond, portant sur le problème traité et sur l'intérêt philosophique de la position construite et assumée par l'auteur.

Dissertation et explication de texte sont deux exercices complets, qui reposent d'abord sur l'acquisition d'un certain nombre de normes générales du travail intellectuel, telles que l'obligation d'exprimer ses idées sous la forme la plus simple et la plus nuancée possible, celle de n'introduire que des termes dont on est en mesure de justifier l'emploi, celle de préciser parmi les sens d'un mot celui qui est pertinent pour le raisonnement que l'on conduit, etc. Les deux exercices permettent de former et de vérifier l'aptitude de l'élève à utiliser les concepts élaborés et les réflexions développées, ainsi qu'à transposer dans un travail philosophique personnel et vivant les connaissances acquises par l'étude des notions et des œuvres. La maîtrise des distinctions contenues dans la liste des repères (II.1.2) aide l'élève à analyser et à comprendre les sujets et les textes proposés à la réflexion et à construire un propos conceptuellement organisé.

Les exigences associées à ces exercices, tels qu'ils sont proposés et enseignés en classe terminale, ne portent donc ni sur des règles purement formelles, ni sur la démonstration d'une culture et d'une capacité intellectuelle hors de portée. Elles se ramènent aux conditions élémentaires de la réflexion, et à la demande faite à l'élève d'assumer de manière personnelle et entière la responsabilité de la construction et du détail de son propos. Les capacités à mobiliser reposent largement sur les acquis de la formation scolaire antérieure : elles consistent principalement à introduire à un problème, à mener ou analyser un raisonnement, à apprécier la valeur d'un argument, à exposer et discuter une thèse pertinente par rapport à un problème bien défini, à rechercher un exemple illustrant un concept ou une difficulté, à établir ou restituer une transition entre deux idées, à élaborer une conclusion. Elles sont régulièrement développées et vérifiées au cours de l'année scolaire, que ce soit sous forme écrite ou sous forme orale, dans le cadre de devoirs complets ou d'exercices préparatoires correspondant particulièrement à l'une ou l'autre d'entre elles.

Il n'y a pas lieu de fournir une liste exhaustive des démarches propres au travail philosophique, ni par conséquent une définition limitative des conditions méthodologiques de leur assimilation. Le professeur doit lui-même donner dans l'agencement de son cours l'exemple de ces diverses démarches, exemple dont l'élève pourra s'inspirer dans les développements qu'il aura à construire et dans l'approche des textes qu'il aura à expliquer. Il lui revient en même temps d'en faire percevoir le bénéfice aux élèves, non seulement pour l'amélioration de leurs résultats scolaires, mais plus généralement, pour la maîtrise de leur propre pensée et pour son expression la plus claire et convaincante.

**BACCALAURÉAT GÉNÉRAL**  
**SESSION 2010**  
**PHILOSOPHIE**  
**Série L**

Durée de l'épreuve : 4 heures - coefficient : 7

*L'usage des calculatrices est interdit.*

*Vous traiterez l'un des trois sujets suivants :*

**1<sup>er</sup> sujet**

La recherche de la vérité peut-elle être désintéressée ?

**2<sup>e</sup> sujet**

Faut-il oublier le passé pour se donner un avenir ?

**3<sup>e</sup> sujet**

*Expliquez le texte suivant :*

Parce que les actes humains pour lesquels on établit des lois consistent en des cas singuliers et contingents, variables à l'infini, il a toujours été impossible d'instituer une règle légale qui ne serait jamais en défaut. Mais les législateurs, attentifs à ce qui se produit le plus souvent, ont établi des lois en ce sens. Cependant, en certains cas, les observer va contre l'égalité de la justice, et contre le bien commun, visés par la loi. Ainsi, la loi statue que les dépôts doivent être rendus, parce que cela est juste dans la plupart des cas. Il arrive pourtant parfois que ce soit dangereux, par exemple si un fou a mis une épée en dépôt et la réclame pendant une crise, ou encore si quelqu'un réclame une somme qui lui permettra de combattre sa patrie. En ces cas et d'autres semblables, le mal serait de suivre la loi établie ; le bien est, en négligeant la lettre de la loi, d'obéir aux exigences de la justice et du bien public. C'est à cela que sert l'équité. Aussi est-il clair que l'équité est une vertu.

L'équité ne se détourne pas purement et simplement de ce qui est juste, mais de la justice déterminée par la loi. Et même, quand il le faut, elle ne s'oppose pas à la sévérité qui est fidèle à l'exigence de la loi ; ce qui est condamnable, c'est de suivre la loi à la lettre quand il ne le faut pas. Aussi est-il dit dans le Code<sup>1</sup> : « Il n'y a pas de doute qu'on pèche contre la loi si, en s'attachant à sa lettre, on contredit la volonté du législateur ».

Il juge de la loi celui qui dit qu'elle est mal faite. Mais celui qui dit que dans tel cas il ne faut pas suivre la loi à la lettre, ne juge pas de la loi, mais d'un cas déterminé qui se présente.

**Thomas d'Aquin, Somme théologique**

<sup>1</sup> Il s'agit du Code publié par Justinien en 529 : il contient la plus grande somme connue de droit romain antique.

*La connaissance de la doctrine de l'auteur n'est pas requise. Il faut et il suffit que l'explication rende compte, par la compréhension précise du texte, du problème dont il est question.*